PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 82/466 du 26/5/1982
portant nomination de Monsieur OMBEROWA Bienvenu, Attaché des Services du Trésor en qualité de Directeur Régional dans la Likouala

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérims des Membres du Gouvernement;
Le Conseil de Cabinet entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1er : Monsieur OMBEREWA Bienvenu, Attaché des Services du Trésor est nommé Directeur Régional du Commerce de la Likouala.

ARTICLE 2 : Sont abrogés toutes dispositions antérieures contraires.

.../...

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 Mai 1982

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Commerce,

ELENGA NGAPORO.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-